

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

**LE RÉVEIL**

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTREAL, 19 JANVIER 1895

No. 20

**SOMMAIRE :**

MONTREAL : Ses Ressources, son Avenir, son Autonomie, *Duroc*. — EXAMENS ET EDUCATION, *Universitaire*. — L'INCIDENT DU RÉDEMPTORISTE, *Canadien*. — Une Hérésie de plus à Dénoncer, *Libéral*. — UNE CIRCULAIRE, *Justus*. — L'Etat de l'Instruction Publique dans la Province de Québec, *Magister*. — CHRONIQUE MUSICALE : Le Concert de l'Orchestre Symphonique, "Pensées Solitaire," *Henri Roulland*. — EN FRANCE, *Henri Roulland*. — A LA MEXICAINE, *Curieux*. — La Communauté dans le Malheur. — CHRONIQUE, Actualité, *Denise*. — MYSTÈRE, *Sévère*. — FEUILLETON, AUX PETITES SŒURS, *Réné Bazin*.

**LE RÉVEIL**

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,  
Boîte 2184, Montréal.

**MONTREAL, SES RESSOURCES, SON AVENIR, SON AUTONOMIE**

Notre belle cité, dont nous admirons tous les progrès, dont nous sommes si fiers de vanter les embellissements et les améliorations, vient de passer un bien vilain moment aux mains de quelques législateurs jaloux ou cacochymes, qui n'ont plus la verveur ni l'énergie nécessaires pour comprendre et partager nos aspirations et nos ambitions.

Montréal, depuis quelques années, a marché à pas de géants, les travaux qui y ont été accomplis, les entreprises menées à bonne fin dépassent ce qui s'y était vu depuis sa création.

Sous l'impulsion d'hommes énergiques, marchant d'un commun accord dans la voie du progrès, l'échevin Préfontaine au comité des Chemins, l'échevin Hurteau au comité des Finances, nous avons vu notre ville se transformer.

De larges et salubres artères ont été ouvertes à la circulation ; un pavage sain et durable a fait disparaître les cloaques d'autrefois ; des égouts établis sur un système hygiénique et rationnel ont été construits à profusion ; nous avons été dotés d'un système de chars électriques absolument remarquable ; la cité a été protégée contre les inondations ; de nouveaux parcs ont été ouverts ; de nouveaux quartiers ont été annexés pour grossir notre importance.

Voilà, croyons-nous, des réformes palpables, que l'on ne peut pas nier, que nous voyons chaque jour.

La ville a gagné par ces améliorations cent pour cent de sa valeur ; dans certaines places la propriété a plus que doublé, et cependant il y a des grincheux.

Certains individus se plaignent que tout cela coûte trop cher ; ils eussent préféré rester dans les ruelles et les cloaques ; s'entasser dans les boîtes à sardines ; laisser inonder chaque année Griffintown, pourvu qu'on n'ait pas touché à la taxe.

“ Nous sommes les propriétaires, disent-ils, c'est nous qui payons toutes ces extravagances ”.

Car, pour des propriétaires de ce genre, ce sont des extravagances que de fournir aux enfants le grand air, aux ouvriers le moyen de circuler proprement dans la ville et de gagner plus facilement ce pauvre salaire, qui finalement retourne au propriétaire.

Car, il ne faut pas croire que c'est le propriétaire qui paye ; c'est bien celui qui n'est pas propriétaire qui est obligé de combler le vide dans le revenu du rentier ; soyez sûr que celui-ci s'arrange toujours pour ne pas altérer son chiffre de revenu, et si quelqu'un doit combler la balance, c'est le prolétaire.

Les magnats de la rue Sherbrooke, qui se plaignent de payer quelques piastres de plus, savent un moyen plus rapide de se rembourser : ils diminuent de quelques cents les salaires des ouvriers à la sueur desquels ils ont gagné leurs châteaux.

En résumé, la propriété foncière à Montréal, comme dans toutes les cités, est improductive : c'est donc le travail qui paye les taxes.

De quel droit donc ces propriétaires viennent-ils imposer leur volonté et jeter dans la balance le poids de leurs titres au cadastre ?

Les ouvriers, les citoyens sont d'accord avec MM. Hurteau et Préfontaine. Ils sont en faveur de toutes les améliorations possibles, pour tous les travaux qu'on pourra exécuter pour embellir, assainir et agrandir notre ville.

La gare de l'Est, le percement de la côte St-Lambert, l'élargissement de la rue St-Antoine

sont des travaux qui s'imposent et qui se feront tôt ou tard.

Pourquoi ne pas les exécuter de suite, pour que nous en profitions, au moins ?

“ Vous allez mettre la ville en banqueroute ”, disent les timorés ou les retardataires.

A quoi bon s'arrêter à pareilles sornettes ?

La cité de Montréal doit vingt-quatre millions.

Ses propriétés, modestement évaluées, représentent plus de trente millions.

Est-ce la banqueroute, cela ? Le revenu de l'aqueduc seul, qui est de \$500,000, paie l'intérêt de la moitié de notre dette.

Le Parc de la Montagne, à la dernière extrémité, pourrait à lui seul payer toute notre dette.

Et c'est dans ces conditions qu'on veut arrêter tous les travaux ; qu'on jette le blâme et l'insulte sur ceux qui ont à cœur de faire prospérer la métropole du Canada.

N'est-ce pas vraiment infâme ? Les milliers et les milliers de personnes qui sont anxieuses de voir travailler à l'embellissement de Montréal sont tenues en échec par quelques vieillards ramollis, ou quelques richards repus, et la majorité est obligée de se soumettre à cette combinaison catharreuse.

Il faut mettre un terme à cela.

On conçoit parfaitement que quelques vieux infirmes, rendus à la dernière étape de la vie, s'effrayent à la pensée de voir emprunter encore maintenant, et se demandent en tremblant comment on paiera.

Pour eux le terme est si rapproché qu'ils en voient avec terreur l'échéance arriver avec celle de leur carrière achevée.

Et c'est à ces hommes qu'on laisse le soin de décider des choses qui intéressent la jeunesse et l'avenir.

Ce n'est pas ainsi qu'on fait une nation progressive.

La jeunesse emprunte, elle, d'un cœur léger, car elle a pour elle l'avenir, et le terme est long pour grandir, s'enrichir et prospérer.

Laisser gouverner le sort de Montréal par la vieillesse de 1830, c'est une folie ; la géné-

ration actuelle qui, en somme, est celle qui aura à payer, doit être celle qui décide des responsabilités futures.

Affranchissons-nous donc du contrôle de cette législature de Québec, qui ne fait rien pour Montréal et pour qui Montréal fait tout, puisqu'elle lui fournit les moyens de subsister.

Pour s'affranchir de ce joug, il n'y a qu'un moyen ; il faut que Montréal réclame son indépendance politique, sa séparation de la province pour former un district politique spécial.

La chose existe aux Etats-Unis, où Washington forme le district de Columbia ; au Mexique où Mexico forme le District Fédéral ; pourquoi Montréal, qui est le noyau du Canada, contenue dans une île qui la sépare du reste de la Province, ne formerait-elle pas une organisation provinciale isolée ?

Cette création ne demanderait qu'un trait de plume, et dans un autre article nous étudierons comment on pourrait y arriver constitutionnellement.

DUROC

## EXAMENS ET EDUCATION

Les derniers examens qui viennent de se passer à Montréal ont révélé un singulier état de choses.

Sur les étudiants qui se sont présentés, qui constituaient l'élite de notre jeunesse instruite, pas un quart n'a été jugé capable de passer des examens satisfaisants.

Voilà le fait dans sa nudité. Maintenant quelle est la cause de cet échec ?

Il ne peut y en avoir que deux : l'échec ne peut dépendre que des aspirants ou des examinateurs.

Ou bien les aspirants ne sont pas suffisamment instruits, alors notre système d'éducation est mauvais, ce que nous avons toujours soutenu.

Mais dans ce cas, on nous jette à la face les récompenses de l'Exposition de Chicago.

Ou bien le bureau des examinateurs présente des défauts auxquelles on devrait remédier.

A ce point de vue, on nous signale les points suivants à relever :

Les examinateurs sont trop sévères, dit-on.

Les examinateurs sont trop intéressés à réduire le nombre des admis.

Les examinateurs ne se désintéressent pas assez des questions extérieures à l'examen propre.

A cet égard, on nous fait remarquer qu'il est fort extraordinaire que ce bureau destiné à examiner de futurs avocat soit mixte, c'est-à-dire composé de laïques et d'ecclésiastiques.

Qu'est-ce que les ecclésiastiques ont à faire là dedans ?

N'ont-ils pas assez à faire avec les examens des séminaristes sans venir se mêler des examens des laïques ?

C'est une anomalie qu'il importe de supprimer immédiatement.

Il ne doit pas manquer d'avocats capables de les remplacer ; en tous cas, du moment où le principe est admis que les avocats veulent avoir le contrôle des examens, qu'ils l'aient, au moins, complètement.

UNIVERSITAIRE.

## L'INCIDENT DU REDEMPTORISTE

Les journaux ont tous raconté l'indécente sortie de ce père Rédemptoriste qui, chargé de prononcer l'oraison funèbre de sir John Thompson à l'église St-Patrice, de Québec, en présence de tous les dignitaires *des deux religions* s'écriait avec rage :

“ Si sir John Thompson se relevait aujourd'hui il s'écrierait, comme il le croyait, que la religion catholique est la seule vraie et que les autres ne sont que des fraudes et des moqueries (*frauds and shams*) ”.

L'individu qui s'était permis cette sortie furibonde porte le nom peu harmonieux de Rossebach.

Il appartient à cet ordre d'énergumènes qui compte dans ses rangs le père Hendrichs qui a maudit la congrégation catholique de Maskinongé et provoqué le schisme que l'on connaît,

ainsi que cet autre père qui, à Ste-Cunégonde, conseillait à ses fidèles d'aller briser les vitres du *Canada-Review* et de lapider ses directeurs.

La réprobation soulevée par les paroles du père Rossebach a été générale ; un évêque s'est déplacé exprès pour venir protester, du haut de la même chaire, contre les éjaculations du rédemptoriste.

C'est curieux que ces bêtises-là sont toujours faites par des étrangers.

Ils ne pourraient donc pas rester chez eux ; ils doivent pourtant y trouver à manger.

Quand on s'appelle Rossebach, la nourriture ne doit pas être chère, la paille doit suffire.

Pourtant il s'est trouvé un journal pour défendre le père Rossebach.

Ce journal, c'est la *Vérité*.

Il est vrai que le rédemptoriste ayant été condamné par un évêque, la *Vérité* devait nécessairement être pour le rédemptoriste contre l'évêque.

Voici ce qu'elle dit :

Vers la fin de décembre, on a chanté un service solennel à l'église Saint-Patrice, de Québec, pour le repos de l'âme de sir John Thompson. A cette occasion, le R. P. Rossebach, C. SS. R. a prononcé une allocution au cours de laquelle il a parlé des sectes protestantes dans des termes qui pouvaient être considérés comme un manque de tact, vu les circonstances, mais qui ne constituent certainement pas une erreur doctrinale. Les journaux, catholiques et protestants, se sont emparés de l'affaire et ont fortement censuré le Père Rossebach. *Ils n'auraient probablement rien dit si le prédicateur avait émis une proposition contraire à la doctrine de l'Eglise.*

Quelques jours après le service à Saint-Patrice, Mgr B. O'Reilly, du diocèse de New-York, de passage au Canada, prêchait dans l'église de Saint-Colomb de Sillery, près Québec. Il a profité de l'occasion pour blâmer le R. P. Rossebach dans un langage très vif, blessant même pour le recteur de Saint Patrice. Les journaux se sont de nouveau emparés de l'incident, et ont représenté les paroles de Mgr O'Reilly comme un désaveu officiel du R. P. Rossebach. Cette version de l'affaire est rendue jusque dans les journaux catholiques des Etats-Unis, et nous la trouverons sans doute bientôt dans les feuilles européennes. Or, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que, dans cette occurrence, Mgr O'Reilly a agi entièrement *proprio motu* et que son acte n'était nullement autorisé. Il est évident, du reste, que si l'autorité diocésaine avait cru devoir intervenir, elle l'aurait fait directement et officiellement. Egalement fautive est la nouvelle du *Mail* d'après laquelle l'autorité diocésaine de Québec aurait ordonné le remplacement du R. P. Rossebach comme recteur de Saint-Patrice.

C'est Mgr O'Reilly qui se fait arranger.

Pensez donc, il s'est servi d'un langage blessant pour le recteur de St. Patrice.

En voilà un monsieur qui doit être bien susceptible, lui qui jette l'insulte à la tête des protestants qui ont été spécialement invités à un service catholique et qui, comme hôtes d'une église catholique, avaient droit à tout le respect et à toute la déférence possibles.

Qui nous délivrera des rédemptoristes ?

CANADIEN

## UNE HERESIE DE PLUS A DENONCER !

M. Tardivel n'est pas à bout de ses dénonciations, s'il veut être conséquent.

M. Laurier est entré, en passant, dans un temple protestant ; mais il ne lui est jamais venu à l'idée d'y chanter un hymne.

M. Tardivel ne l'en a pas moins excommunié, sans avis préalable.

Mais voici qu'il vient de se produire quelque chose de bien plus grave. Laissons la parole au *Monde*, journal conservateur :

"Halifax a été touché de l'hymne anglican (protestant) chanté, après le *liberu* à la cathédrale Ste-Marie. C'est lord Aberdeen qui avait fait imprimer : *Now the laborer's task is over.*

"Tous les assistants ont chanté avec le chœur."

On a chanté dans une église catholique, au milieu du service divin, un hymne anglican !

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que c'est la première fois que pareille chose se présente dans le monde catholique.

Le clergé conservateur d'Halifax a voulu satisfaire tous les goûts : Il a voulu donner une preuve qu'il est disposé à tout avaler plutôt que de troubler les rangs du parti.

D'ailleurs, c'était fournir un bon argument à ceux qui désirent voter conservateur, mais que les principes de M. Bowell effraient.

"Il n'y a pas plus de mal à voter pour un orangiste qu'il n'y en a à chanter des hymnes anglicans dans une église catholique," diront les chercheurs de prétextes.

Le peuple — le commun des fidèles — commence à voir clair dans toutes ces finasseries.

La contradiction entre les paroles et les

actes des individus finit toujours par éveiller des soupçons, même quand cette contradiction se manifeste chez une classe d'hommes qui, depuis des siècles, ont, avec raison, pu compter sur la confiance aveugle de toute la population catholique.

LIBERAL.

## UNE CIRCULAIRE

Les journaux de Québec ont publié la circulaire épiscopale suivante, qui présente trop d'intérêt pour être passée sous silence :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

Québec, le 12 janvier 1895.

Monsieur le curé,—

J'ai reçu hier une lettre au sujet de la réorganisation projetée d'un théâtre à Québec et je suis heureux d'ap-prendre : 1o qu'à l'assemblée tenue à l'Hôtel Frontenac le 10 du courant, les catholiques présents ont parfaitement reconnu à l'autorité religieuse diocésaine le droit et le devoir de défendre aux fidèles d'assister au théâtre, quand elle le juge nécessaire; 2o. que la nouvelle compagnie entretient sur le théâtre "des idées tout à fait différentes de celles qui ont généralement cours parmi les acteurs français", et qu'elle veut s'appliquer à respecter les lois de la morale et les sentiments religieux de la population; 3o. que le nouveau gérant s'engage formellement à se conformer aux vues de l'autorité religieuse et à ne donner que des pièces absolument morales; 4o. que, pour arriver à ce résultat, un comité spécial de citoyens sera chargé de veiller à la parfaite moralité des spectacles.

J'avais défendu sous peine de péché mortel d'assister au théâtre de la salle Jacques-Cartier pour les graves motifs que l'on sait. Maintenant que cette compagnie n'existe plus et qu'il s'agit d'une organisation toute différente, je ne puis maintenant contre cette dernière la condamnation que la précédente avait si justement méritée.

Mais je ne puis m'empêcher de vous dire avec quel profond chagrin je verrais se réaliser le projet d'établir un théâtre permanent à Québec. Je le regarderais comme un fléau au double point de vue moral et matériel: on accoutumerait ainsi notre peuple à une jouissance dont il ne pourrait plus se passer; on lui créerait un besoin nouveau de luxe, de vie factice, un surcroît de dépenses inutiles; on lui ferait abandonner bien vite ces réunions intimes du foyer, où chacun se repose des fatigues du jour sans danger pour les mœurs, sans détrimment pour la bourse et où les liens sacrés de la famille ne font que se resserrer pour le plus grand bonheur de tous.

L'Eglise catholique regardée avec grande raison le théâtre moderne en général comme plein de dangers et elle met les fidèles en garde même contre les pièces considérées par un certain public comme inoffensives.

Jugez alors de mes justes craintes, quand j'apprends

que pour reconstituer la nouvelle compagnie, on se propose d'employer certains acteurs et actrices qui ont poussé l'ignorance ou le manque absolu de sens moral jusqu'à jouer et répéter dans notre ville de Québec des pièces absolument mauvaises. Vous comprenez que cette affaire entraîne avec elle une grave responsabilité que je ne veux assumer en aucune manière.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

† L. N. Arch. de CYRENE,  
Administrateur.

Nous n'avons pas à discuter ici la théorie épiscopale, ni les craintes de l'évêque qui les émet.

Nous sommes convaincu que ces craintes sont vaines, mais nous avons autre chose à faire constater, c'est qu'il y a loin de là à l'exigence d'obéissance passive et sans discussion qui est imposée à Montréal.

C'est la première fois qu'il est ainsi donné des raisons et des motifs pour expliquer un acte de discipline de la nature d'une condamnation catégorique.

C'est la première fois aussi qu'un évêque admet la limitation de sa défense à un cas spécifique et daigne signaler ce cas.

Nous n'en sommes pas là à Montréal.

En vertu de cette lettre, le théâtre n'est pas condamné d'avance et sans rémission.

Seul est condamné le théâtre qui a mal agi aux yeux de l'autorité ecclésiastique.

Le théâtre postérieur peut être supportable, l'évêque ne s'engage pas à le supporter, mais il ne le maudit pas d'avance, sans savoir ce qu'il contiendra.

Voilà la différence entre la justice et l'arbitraire.

JUSTUS.

## L'ETAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

### I

Sous le titre ci-dessus, nous allons essayer de faire une étude d'ensemble sur notre système scolaire. Nous nous occuperons de l'enseignement à tous les degrés, mais plus principalement de l'enseignement primaire.

Nos lois sur l'éducation ont certainement du bon, mais elles présentent aussi, comme toute œuvre humaine, des lacunes, des imperfections et des anoma-

lies. Nous nous efforcerons d'en signaler au moins quelques-unes.

La question la plus importante qui se rattache à cette étude est celle de faire connaître nos écoles telles qu'elles sont, de pénétrer dans le petit ménage intérieur des établissements d'instruction, grands et petits. Une peinture sur le vif de ce qui se passe là-bas, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs du REVEIL, et tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'instruction publique, et par conséquent le progrès général du pays. Le sage Leibnitz a dit : " On réformerait le genre humain si on réformait l'éducation ". Chose singulière, cette vérité n'est pas comprise, ou plutôt, dans la pratique, on agit comme si elle n'existait pas.

L'indifférence sur tout ce qui touche à cette importante question, non seulement chez le gros public, ce qui s'explique facilement, mais dans les classes dirigeantes, est déplorable. Ceux qui devraient donner le coup d'épaule, les députés, les journalistes, les hommes de profession en général, ne s'occupent pas plus de cette question que du Grand Turc.

Mais ce n'est pas tout. Ceux qui sont officiellement chargés d'organiser l'enseignement, de le surveiller, de le diriger, font preuve d'une apathie incroyable, et les trois-quarts d'entre eux ne savent pas le premier mot de ce qu'ils ont à faire.

Dans les villes comme dans les campagnes, la plus grande partie des écoles sont sous le contrôle d'une commission scolaire composée de cinq membres élus par les contribuables. Ce sont eux qui nomment les instituteurs et institutrices, construisent, réparent et meublent les maisons d'écoles, examinent les élèves deux fois par année, etc.

Leurs devoirs et leurs attributions sont très clairement définis dans la loi et les règlements scolaires.

En apparence il n'y a pas de plus beau système que celui-là. Ces commissaires d'écoles sont les représentants des parents ; ils sont sur les lieux, ils connaissent les besoins de la localité ; s'ils ne donnent pas satisfaction aux intéressés on les remplace à la première élection qui se présente.

Malheureusement, le résultat pratique ne répond nullement aux belles espérances que donne ce système, et voici pourquoi :

L'homme du peuple en général, et plus particulièrement l'habitant des campagnes, ne voit dans l'enseignement que ce qu'il coûte. Le mot *taxe* lui fait une peur bleue. Ce n'est pas qu'il refuse de se laisser tondre, mais le nom de la chose l'épouvante.

Il faut avouer aussi que les orateurs politiques ne l'ont guère instruit sur ce point. Pourquoi ne pas dire carrément et franchement au peuple que pas un Etat ne peut subsister, s'il n'est pas soutenu par ses sujets

qu'il est du devoir de l'Etat de veiller à sa propre sécurité et à celle des citoyens ; qu'il doit favoriser et protéger ce qui donne au peuple la force morale, la force intellectuelle, le bien-être général ; que l'intervention de l'Etat est non-seulement justifiable, mais obligatoire, pour assurer tous les services que l'on ne peut pas raisonnablement espérer de l'initiative privée ; que le plus impérieux, le plus important de ces services est un bon système d'enseignement primaire et secondaire ?

Le peuple en général, ce n'est pas sa faute, ignore ces choses-là.

Il ne sait pas que l'éducation est une richesse, une force pour les individus comme pour les nations. Dans le choix de leurs mandataires, les contribuables n'ont qu'un mot à dire : *Donnez-nous des commissaires d'école qui nous taxent le moins possible.*

Voilà, surtout à la campagne, la loi et les prophètes en fait d'organisation scolaire.

Tout d'abord, les hommes de profession, la classe instruite, ceux qui devraient, d'après le bon sens, avoir la gestion des écoles dans chaque municipalité rurale, sont rarement élus commissaires d'école. Voyez-vous ? ils voudraient peut-être renouveler la maison et le mobilier, payer un prix raisonnable au personnel enseignant, enfin mettre les écoles sur un bon pied. Mais c'est que nos *habitants* ne l'entendent pas de cette façon, allez ! Parcourez les campagnes de la province de Québec depuis Gaspé jusqu'à Aylmer ; vous rencontrerez partout les mêmes préjugés, la même négligence, la même ignorance quand il s'agit des écoles.

Interrogez là-dessus les officiers du département de l'instruction publique, les inspecteurs d'écoles, les rares personnes qui, en dehors de l'enseignement, se sont occupées de cette étude, et tous vous diront :

Les commissaires d'écoles, chargés de par la loi de promouvoir l'intérêt de l'instruction publique, de faire avancer l'éducation, ne remplissent pas du tout ce devoir-là ; au contraire, leur plus grande occupation est de se soustraire aux obligations de la loi et des règlements scolaires.

Ils sont obligés de nommer des titulaires compétents. Ils ne le font pas. " *Donnez-nous le diable, pourvu qu'on paye bon marché.* " Voilà leur devise.

Ils doivent payer leur personnel enseignant tous les mois. Ils ne le font pas.

Ils doivent faire laver, balayer, chauffer la salle des classes. Ils ne le font pas.

Ils doivent munir les écoles d'un mobilier convenable. Entrez dans les écoles des concessions, voyez les tables et les bancs qui sont là, et vous nous en donnerez des nouvelles.

Ils sont tenus de faire subir aux élèves deux examens publics par année.

L'idée est excellente, mais la manière dont ces examens se font les rend plus nuisibles qu'utiles. La semaine prochaine nous expliquerons pourquoi.

MAGISTR

CHRONIQUE MUSICALE

CONCERT SYMPHONIQUE AU WINDSOR

" PENSÉES SOLITAIRES "

Le succès des concerts symphoniques va croissant. La foule s'y porte maintenant, et l'on peut dire que ces après-midi sont attendus avec impatience.

Le cinquième concert a eu lieu le 11 janvier, et le programme, d'une irréprochable combinaison, a été aussi apprécié que parfaitement exécuté.

On a commencé par l'ouverture de *Raymond*, d'Ambroise Thomas. C'est un morceau très brillant, d'une grande allure, dont le principal effet est produit par un *crescendo* admirablement amené.

La sélection du ballet de Delibes, *Sylvia*, a été fort appréciée. Les premiers numéros surtout ont charmé l'auditoire, et si le quatrième n'a pas causé la même impression, cela tient à ce que le *Cortège de Bacchus* peut difficilement se passer de la mise en scène.

L'Intermède de *Cavalleria Rusticana*, de P. Mascagni, redemandé par les amateurs a eu les honneurs du bis. C'est une page superbe dont le public réclamera encore l'audition, il faut l'espérer. Au sujet de ce morceau, voici comment s'exprime le *Herald*: " L'intermezzo de Mascagni a dû être répété, mais les effets des cuivres étaient trop doux. "

Je le crois bien! le compositeur les a condamnés au silence. Ce qui constitue l'originalité de ce morceau, c'est qu'il est écrit pour les cordes seulement; sauf un petit trait dessiné par le cor et quelques accords tenus par le hautbois. Se plaindre que les effets des cuivres étaient trop doux, est un euphémisme délicat dont Mascagni saura tenir compte au *Herald*.

Pour clore la première partie du concert, M. J. Vanpoucke a exécuté une fantaisie variée sur la clarinette.

Le talent de M. J. Vanpoucke est assez connu à Montréal pour qu'il soit inutile de répéter une centième fois que c'est un virtuose hors de pair. Mais si M. J. Vanpoucke n'a plus à gagner en réputation, le caractère artistique des concerts du Windsor a beaucoup à perdre avec ces tours de force déplacés dans un programme élevé. Ce qui est bon dans un concert populaire ne convient pas nécessairement à un concert symphonique, où la révélation des œuvres fortes est l'unique objet de l'attention des auditeurs et des efforts des exécutants. Je suis d'avis qu'il faut laisser aux sociétés orphéoniques le monopole des variations et

autres acrobaties de même nature, sous peine de contraindre le public, au nom de la justice et du légitime amour-propre des musiciens, à entendre une rêverie pour bombardon ou un solo de caisse claire.

La seconde partie a commencé par une adaptation au prélude de Bach, popularisé par Gounod à l'aide de son célèbre *Ave Maria*. Le chant si poétique et si doux de cette prière a d'abord été exécuté par le premier violon, M. A. Lejeune, et repris par tout l'orchestre renforcé d'un chœur qui n'avait d'autre défaut que celui d'être un peu maigre.

M. B. Gérôme, second chef d'orchestre, a conduit une *Mascarade* de sa composition. C'est un morceau bien traité, très agréable à entendre, mais qui n'a rien d'original. Il contient des réminiscences nombreuses, volontaires ou involontaires, qui lui enlèvent tout imprévu. On peut facilement achever les phrases après les deux premières mesures. C'est du déjà connu, mais ce n'est pas du banal.

Le morceau a été bissé, peut-être un peu par égard pour l'auteur, mais sûrement aussi à cause de son mérite. Ce mérite consiste dans l'emploi judicieux et savant des combinaisons instrumentales, et dans les effets obtenus.

Puis ce fut le tour de Melle Marie Terroux.

Avant de faire à la gracieuse chanteuse les sincères éloges qu'elle mérite, je dois constater qu'elle a été mal inspirée dans le choix de son morceau, pour deux raisons au moins. La première, c'est que la chanson de *Stéphano*, tirée de *Roméo et Juliette*, de Gounod, est écrite pour une voix de contralto; la seconde, c'est que cette chanson ne peut pas facilement s'isoler de la scène animée dont elle fait partie dans le drame lyrique. Cette chanson, qui doit être mimée autant que chantée, perd la moitié de sa valeur à être privée de son cadre.

Ces observations faites, il faut reconnaître à Melle Marie Terroux de très belles qualités vocales.

Elle a une voix très-pure, très-souple, très-juste et suffisamment puissante. Bien que la chanson de *Stenoha* ne lui permette pas d'étaler toutes ces qualités dans leur meilleur emploi, elle a su en tirer un bon parti, et, malgré l'ingratitude du morceau et ses difficultés réelles, Melle Marie Terroux a reçu une longue bordée d'applaudissements où la sympathie et l'encouragement n'avaient aucune part. Son talent a suffi pour les arracher.

Si Melle Marie Terroux aime la partition de *Roméo*, et si elle est décidée à se faire entendre encore, je lui conseillerais de nous chanter la *Valse*, qui est bien dans sa voix et qui supporte facilement le costume de ville.

Le *Benedictus* de Mackenzie, également redemandé,



a eu un nouveau succès. Il est probable que M. Couverture devra l'inscrire encore une fois au programme, avec l'*Intermède* de Mascagni.

Enfin, cette jolie séance a été terminée par la *Marche Hongroise* de Berlioz (*Damnation de Faust*), avec l'ampleur magistrale qui est le propre de notre excellent orchestre.

Si j'avais une chance d'être entendu, je souhaiterais qu'à un des prochains concerts ou nous jouât la *Marche Turque*, de Mozart. Ce serait, à mon humble avis, un succès colossal.

\* \* \*

Je me proposais, la semaine dernière, de dire un mot aimable à M. le Dr. Paul E. Prévost au sujet de son premier recueil de mélodies : *Pensées Solitaires*. Je croyais que ce recueil était quelconque et qu'une banale politesse me tiendrait quitte de son gracieux envoi.

Mais il n'en est pas ainsi, et ces neuf mélodies valent la peine qu'on leur tire le chapeau et qu'on les introduise au salon, où elles deviendront bientôt familières au point d'être indispensables.

Ce recueil n'est pas volumineux ; il compte trente pages in-8°. Ce qui le distingue par-dessus tout, c'est le souffle artistique et poétique qui l'a inspiré. "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es" est la formule d'un proverbe qui, à l'encontre de certains proverbes, est d'une vérité évidente.

Ce mode d'examen peut s'appliquer admirablement aux jeunes compositeurs. A l'aide d'une paraphrase, on peut dire : Dis-moi ce que tu notes, je te dirai ce que tu vaux.

Or, M. P. E. Prévost a su faire un choix très délicat dans les poésies qui s'offraient à son talent. La liste suivante me dispensera de m'étendre à ce sujet :

*Printemps, Comtesse de Cu-tellena* ; *Je ne veux pas autre chose*, et *Crépuscule*, Victor Hugo ; *Quand vous me montrez une rose*, François Coppée ; *Fleur mourante*, Ad. Larmande ; *Dernière larme*, A. Boutarel ; *Les cloches*, et *Si vous m'aimez*, Hégésippe Moreau ; *Viens à moi*, Mme Desbordes-Valmore.

Ces perles fines ont acquies une valeur nouvelle, grâce aux délicates mélodies que M. P. E. Prévost a brodées sur elles. Toutes ces mélodies sont ravissantes, mais je signale particulièrement la troisième, *Crépuscule*, et la huitième, *Viens à moi*, qui interprètent avec un rare bonheur la tendresse débordante qui a inspiré ces beaux vers.

M. P. E. Prévost n'a pas écrit une musique de *chansonnier* ; mais s'il n'a pas recherché l'originalité ou l'outrance, il n'a pas versé pour cela dans le lieu-commun. Ses mélodies ont du moins le mérite de parler au cœur, d'être simples et faciles. La partie harmonique est

étudiée avec soin, et l'auteur, qui n'a pas craint d'aborder la grande romance, sera amplement récompensé de ses peines par l'accueil empressé qu'on ne peut manquer de faire à son recueil.

Je n'ai pas à m'occuper du profit pécuniaire que M. P. E. Prévost pourra tirer de cette œuvre de début ; j'ignore qui l'a éditée et je ne sais même pas si cet ouvrage est dans le commerce. Mais comme il me plairait beaucoup d'être doublement agréable à l'auteur de si charmantes choses, attendu qu'il n'y a qu'un brave homme qui puisse sentir et exprimer aussi délicieusement, je m'offre d'être l'intermédiaire entre les personnes qui voudraient posséder ces mélodies et leur auteur.

Un mot au RÉVEIL suffira.

HENRI ROULLAUD.

## EN FRANCE

La France vient d'affirmer une fois de plus que sa constitution,—tant décriée par ceux qui ne la connaissent pas et par les ennemis de l'ordre établi,—est conçue de telle façon que les pouvoirs supérieurs, c'est-à-dire le Président de la République et les ministres, ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de la machine gouvernementale.

On pourrait comparer ces pouvoirs, et plus particulièrement les fonctions du Président, à une sonnerie d'horloge. La sonnerie est du luxe ; ses rouages ne sont qu'une superfétation mécanique.

Dès que l'appareil indique l'heure avec exactitude, qu'importe le retentissement du timbre ?

Pourtant, les gens raffinés ne voudraient pas d'horloge sans sonnerie.

Question de goût.

Va donc pour la sonnerie !

La sonnerie de la république française ou, pour parler le langage vulgaire, le Président de cette République, vient de donner sa démission.

En raison d'une convention basée sur des préjugés internationaux et sur des usages mondains, toutes les nations ont ressenti une émotion profonde. Cette crise artificielle qui s'appesantissait sur la France semblait devoir les atteindre, et pendant quarante-huit heures les affaires internationales ont été subordonnées à la solution du grave problème que la France était chargée de résoudre.

Comme d'habitude, la solution a été facile et prompte.

Je suis loin de prétendre que l'organisation politique de la France est idéale et que la consommation dévorante de ministres lui constitue une supériorité sur les nations plus calmes qui conservent les leurs, même en état de cacochymie. Mais le phénomène sur lequel

j'appelle l'attention de mes lecteurs est celui qui, en France, sépare nettement la vie politique de la vie sociale, ne les laissant jamais se mêler.

Le ciel politique de la France peut être fulgurant, et son ciel social fatigant d'azur. Les passions politiques peuvent éclater en tempêtes violentes comme les orages des tropiques, la tranquillité laborieuse du pays offre un abri sûr aux désabusés qui fuient les indignations factices de la tribune. Si la langue des bavards s'exerce au Parlement, les travailleurs, impassibles, exercent leur activité sans se soucier outre mesure des clameurs des politiciens affolés.

La preuve que la vie normale ne reçoit les secousses de la politique que dans une mesure peu appréciable, c'est que la Rente 3 p. c. a monté de 30 centimes (six cents) le jour de l'élection du président de la République. Notez bien que la clôture de la Bourse a lieu à trois heures, et que l'on ignorait alors le résultat des opérations du Congrès.

Je me demande s'il existe dans l'histoire des nations un fait qui affirme mieux la quiétude économique d'un peuple.

Par malheur, cette quiétude est menacée au moins d'une interruption dont la durée ne peut être appréciée. La France est rongée par le socialisme, et si elle peut être entamée par un cancer, ce n'est que par celui-là.

Cette sombre hypothèse veut être expliquée.

Je n'entends pas par socialisme le système des esprits généreux qui recherchent les moyens de fournir à tous la plus grande somme des jouissances permises; qui poursuivent l'anéantissement du paupérisme par des procédés possibles et légaux; qui veulent l'épanouissement complet de toutes les facultés des misérables condamnés à se nourrir de leur génie; qui s'épuisent, en un mot, à diriger le progrès humain dans une voix idéale. Ceux-là sont des hommes de cœur qui ont un cœur d'homme.

Mais il en est d'autres qui ont usurpé le titre de socialistes. Ce sont les corsaires de la société, les écumeurs du travail d'autrui, des paresseux, des bandits impunis, des forçats en rupture de ban. Ce qu'ils veulent, c'est la transformation en or de la richesse de la France et le partage arbitraire des lingots. Après cela, ils regagneront leur pays d'origine et s'établiront bourgeois.

Je dis leur pays, parce qu'il est démontré que les socialistes de tous les pays se sont rendus en France. C'est la France qui, avec sa sottise courtoisie, accueille le mieux ces rebus cosmopolites. Ils sont là comme un rat dans un fromage, refont leurs muscles amollis par la paresse et le vice, et, quand ils auront une vigueur suffisante, ils monteront à l'assaut des ina-

titutions françaises, bouleverseront la société, s'arracheront ses dépouilles, feront table rase de la vertu, de la probité, de l'honneur, et sur le sol d'un pays glorieux, ils ne laisseront que leur fumier!

Hélas! c'est l'œuvre de demain! C'est, à moins d'un miracle, le sort qui attend la France.

Je ne suis pas pessimiste; je ne prévois pas ces choses parce que j'ai du noir dans l'âme; mais je crois fermement que cela arrivera inévitablement, fatalement, parce que la France a une mission en quelque sorte providentielle et que toutes les grandes secousses qui l'ont bouleversée ont été profitables au genre humain.

Ailleurs on s'entretue pour une querelle intestine; le drame peut-être épouvantable, mais il est localisé. Le bien qui résulte de ce mal, quand il en résulte, ne s'étend pas au-delà des frontières du pays ou la lutte s'est faite.

A l'heure présente, l'Europe sent osciller son vieux sol sous le trépigement des socialistes féroces. L'idée d'une répartition générale de la fortune publique a fait des progrès immenses que la mollesse des États a inconsciemment favorisés. Nous sommes à la veille d'une expérience terrible, et tout fait prévoir que c'est la France qui sera le creuset où les passions humaines se confondront en un bouillonnement formidable.

Quelle sera l'issue de ce conflit? Nul ne le sait. Mais il est certain que l'expérience sera concluante, que ses bons ou ses mauvais résultats serviront de leçon aux autres nations, et que, dans tous les cas, la France seule supportera la douleur de l'épreuve.

Que faire, puisque c'est son rôle?

Rien, si l'événement ne peut être évité. Mais s'il y a la moindre chance d'esquiver le danger, s'il peut même être éloigné, on doit tendre à amortir le choc en désarmant les perturbateurs de l'ordre social.

Aussi l'échec de M. Brisson m'a-t-il jeté dans une grande joie.

M. Brisson est incontestablement un honnête homme dans toute la force du terme; mais s'il avait été élu, porté au pouvoir par les radicaux qui marchent de front avec les socialistes, il aurait dû, nécessairement, s'appuyer sur ces éléments, hâtant ainsi l'heure des revendications illégitimes et brutales.

M. Félix Faure, au contraire, appartient à la bonne bourgeoisie; il en a toutes les qualités sans en avoir les défauts, dont les plus marqués sont l'étroitesse d'esprit et l'égoïsme.

Son passé politique n'a pas été retentissant; les masses le connaissent peu, quoiqu'il ait à son actif des titres réels à la suprême dignité que viennent de lui conférer 435 électeurs du Congrès, ce qui lui donne une majorité de 72 voix sur M. Brisson.

A la Chambre et au Sénat, cette majorité s'affirmera davantage, car il est malheureusement certain qu'une notable faction de la droite, systématiquement et bêtement hostile au régime actuel, s'est ralliée aux radicaux afin de jeter le trouble dans les affaires de l'Etat et de pouvoir bégayer dans des banquets *ad hoc* que le prince Gamelle pouvait seul sauver la France !

Ce petit morveux, crétin et débauché, ne s'est-il pas rendu à Douvres, d'où il fit savoir aux quelques gâteux qui lui donnent du Monseigneur à tour de bras, qu'il se tenait à la disposition de son parti !

C'est le comble du ridicule, et la note gaie de l'aventure.

M. Félix Faure est âgé de 45 ans. Il était armateur au Havre et président de la chambre de commerce de cette ville. Pendant la guerre franco-prussienne, il servit avec le grade de capitaine dans la garde mobile. Au moment de l'insurrection de la Commune, il amena des volontaires sous Paris pour combattre les révoltés. Elu député de la Seine-Inférieure, il devint sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce et des colonies, nouvellement fondé par Gambetta. Il occupa le même poste en 1883 sous le ministère de Jules Ferry. Chef de l'Union républicaine, il fut toujours très modéré et s'occupait surtout des questions maritimes et coloniales. Il fit également partie du cabinet Tirard. Réélu en 1889 au Havre, il était ministre des colonies dans le ministère Dupuy qui vient de tomber.

M. Félix Faure n'était pas candidat à la Présidence ; son nom figurait sur la liste des aspirants à la présidence de la Chambre pour le cas où M. Brisson eût été élu.

Il convient ici de féliciter M. Waldeck-Rousseau de sa retraite volontaire en faveur de M. Félix Faure ; grâce à cette retraite, la coalition des radicaux-socialistes-monarchistes a avorté, et le danger que M. Brisson entraînait à sa remorque est momentanément écarté.

La partie la plus difficile de la mission du nouveau président, c'est la formation d'un ministère. Bien des ambitions, avouées ou non, ont été blessées et les ressentiments que ces réceptions entraînent ne s'apaiseront pas en quelques jours.

Il faut espérer que cette partie de la tâche de M. Félix Faure ne sera que difficile, non impossible.

Du reste, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que M. Casimir-Perrier fit partie de la combinaison ministérielle, ou du moins d'un prochain cabinet. Il n'y a rien là d'incompatible avec sa dignité, au contraire, et les intérêts nationaux ne pourraient qu'y gagner.

On a voué M. Casimir-Perrier aux gémonies parce qu'il avait donné sa démission. On l'a appelé déserteur, lâche, etc. Il est bon qu'une voix, fût-elle aussi

peu autorisée que la mienne, fasse entendre un accord moins violent.

M. Casimir-Perrier a été nommé Président de la République par une forte majorité, et sans avoir sollicité cet honneur.

Il pouvait donc croire qu'il serait soutenu par ses partisans si des attaques contre sa personne, son caractère et sa dignité se produisaient dans les rangs des révolutionnaires-socialistes qu'il a toujours combattus.

Il n'en a rien été. Chacun a fait chorus et il ne s'écoulait pas une journée sans que le Président n'esuyât un outrage immérité et lâche. D'autant plus lâche que le Président de la République ne peut répondre ni dans les journaux, ni à la tribune.

Au mois de novembre dernier, un socialiste effréné, Richard, publiait un article d'injures à l'adresse de M. Casimir-Perrier. De ce chef, l'insulteur fut poursuivi d'office et condamné à un an de prison. Le six janvier, Richard, candidat socialiste, était élu député du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et son élection acclamée à la chambre.

C'est évidemment cette suprême injure qui a déterminé le Président à quitter un poste intenable. En se retirant M. Casimir-Perrier savait fort bien qu'il ne mettait pas l'Etat en péril, tandis qu'en employant le moyen brutal de la dissolution, moyen que ses derniers insulteurs trouvent tout simple, il risquait d'entraîner son pays dans des complications dont les conséquences pouvaient être fatales.

Ce n'est pas lui qui est coupable dans cette conjoncture, ce sont les agitateurs où les pusillanimes qui l'ont acculé à cette extrémité : les uns en ternissant sans relâche la réputation d'un homme de bien ; les autres abandonnant leur chef.

Si l'histoire juge un jour ce fait avec sévérité, elle comprendra certainement dans son blâme les électeurs de Richard et les députés qui ont validé son élection.

HENRI ROULLAUD.

## A LA MEXICAINE

Parlez-nous du Mexique !

En voilà un pays au moins où l'on ne se gêne pas. Ainsi, on signale de Parras (Mexique) un duel entre deux prêtres de cette localité, les pères Brioneu et Floris. Parras est divisé en deux paroisses dont les pères Brioneu et Floris sont les curés respectifs ; depuis longtemps il existait entre eux une jalousie très vive qu'on attribue, selon les uns, à une rivalité de paroisse, selon les autres, à une femme dont le nom n'est pas prononcé. Les deux prêtres se sont rencontrés et se sont battus au couteau avec un acharnement sans pareil. Le père Brioneu a reçu des blessures

graves qui mettent sa vie en danger; quant au père Floris il a été arrêté et il attend en prison le moment de passer en jugement.

On n'est pas plus fin-de-siècle.

CURIEX

## LA COMMUNAUTÉ DANS LE MALHEUR

Deux écrivains ont eu, durant ces dernières années, le malheur de se voir les portes du Vatican fermées à double tour.

Ce sont MM. Emile Zola et Jules-Paul Tardivel.

Ils écrivent dans des genres différents, mais font autant de mal à la religion l'un que l'autre.—*L'Union Libérale.*

CHRONIQUE

## ACTUALITÉS

Vous l'avez entendu, ce tumulte, vous avez entendu ces cris, ces vociférations dans la presse lorsqu'il a été dit que la plupart des journalistes étaient des maîtres-chanteurs, des escrocs, des voleurs. La presse s'est défendue et elle a eu raison; il n'est pas permis que d'aussi graves soupçons planent sur elle. Mais, il ne faut pas moins l'avouer, si la presse en général est à l'abri de pareilles attaques, il est une certaine presse qui ne l'est pas. A quoi, bon d'ailleurs chercher à le dissimuler? Le journalisme subit aujourd'hui une crise, une crise sérieuse, et, pour se racrocher quand même à l'existence, que de journaux et de rédacteurs n'hésitent pas à mettre leur plume au service de toutes sortes de trafics, de compromissions honteuses, de rancunes à assouvir, de vengeances à exercer, de chantage, pour dire le mot juste.

Le chantage existe aujourd'hui partout. Aussi bien dans le public que dans la presse. On se déshonore, on s'avilit, on se prostitue; mais le problème de l'existence est sauvé si l'honneur ne l'est pas. Ce métier est plus facile pour les journalistes qui ont à leur service des organes, quelquefois puissants, que pour le public qui doit tout de suite dépenser pour faire imprimer ses calomnies, lorsqu'il ne réussit pas avec les menaces du prélude. C'est pourquoi ceux-là abusent quelquefois de leur facilité comme aussi de leur talent, malheureusement indéniable chez quelques-uns. Ils se sentent forts; ils sentent qu'à l'heure fixée par eux leur proie sera forcée de rendre gorge, de vider son sac dans le leur, et après une victime, c'est une autre—jusqu'au jour où l'une d'entre elles se fâche, se rebiffe, fasse la récalcitrante, et, ne craignant pas l'opinion publique, la choisisse comme arbitre en lui dévoilant tout.

L'opinion publique s'émeut, se montre souvent très

curieuse; mais elle est finalement impartiale dans ses jugements et condamne la lâcheté, la bassesse et la vilénie, sans hésitation, en condamnant le maître-chanteur.

Je ne sais rien de plus laid que le chantage. Le voleur, le bandit, l'assassin même peuvent en certains cas être excusés par la misère, par l'éducation mauvaise, par la passion. Le maître-chanteur ne l'est, ne peut l'être jamais. Son crime, traîtreusement combiné, est entre tous, le plus répugnant et celui qui avilit le plus la race humaine. Il y a en lui quelque chose qui révolte, quelque chose de repoussant comme une plaie infâme. Mandrin, Cartouche et Camalet étaient des gens honnêtes à leur façon. Ils vivaient de ripailles; mais ils employaient certaines formes, et l'on était légalement volé de par la devise germanique. De plus, ils risquaient leur vie, s'exposaient aux coups de feu, aux rigueurs de la police, et si leur métier n'était pas recommandable, il était en tout cas fait proprement, avec une crânerie que l'on peut admirer jusqu'à un certain point.

Le maître chanteur, lui, est le coquin qui se cache dans l'ombre, sournoisement, le lâche qui frappe par derrière. La calomnie est son arme; elle fut créée pour lui et il s'en sert souvent avec adresse et ruse, toujours avec calcul et préméditation.

J'ai eu bien des exemples, sous les yeux, et j'ai eu comme des nausées en voyant chaque jour davantage jusqu'où peut aller l'ignominie de calcul et la bassesse. Que de hontes! Et que je plains ceux qui ne peuvent pas étaler leur vie au grand jour, lorsque le chantage se met à les menacer, à les poursuivre jusque dans leurs dieux lares, voire même leur existence et, par les moyens les plus vils, les force à s'abaisser jusqu'à acheter le silence de misérables, jusqu'à se ruiner quelquefois comme ce pauvre amiral de Marqueyssac, dont nous gardons tous le souvenir attendri, pour éviter le scandale.

Il devrait y avoir une loi spéciale pour le chantage, une loi sévère qui serait comme la peine du talion. Pas de pitié pour ceux qui n'en ont pas eue, qui ont creusé des tombes, obscurci momentanément des mémoires, fomenté des désespoirs.

Je ne sais, ni ne veux savoir ce qu'il y a au fond de vrai dans toutes ces affaires nouvelles de chantage, toujours le même, hélas! qui viennent d'éclater. C'est à la justice qu'il appartient de les éclaircir, à la justice qu'il appartient de les dévoiler; elle se réveille quelquefois de sa léthargie. Mais ce que je veux condamner ici, c'est l'action, cette mauvaise action elle-même et tous ceux qui s'en rendent complices, tous ces gens abjects dont le cynisme redoutable égale la lâcheté. La justice est quelquefois trop indulgente, trop faible

pour eux : il ne faut pas que les représentants de la presse qui se respectent le soient comme elle, afin qu'une scission se fasse et qu'on ne confonde pas. Deux clans doivent se former, bien distincts l'un de l'autre, d'un côté l'honnêteté, de l'autre l'infamie. Il faut répudier toutes les brebis galeuses, les chasser comme des pestiférées ; avoir toujours sous les yeux l'axiome célèbre de Casimir-Perier : " Il est certaine presse et certains journalistes dont il faut se méfier ". La presse n'a pas hésité entre la perte des misérables dont elle est encombrée et la considération qu'elle gagnera en accomplissant cette œuvre de salubrité. Car, nous ne devons pas nous le dissimuler, elle est de moins en moins considérée et viendra peut-être un jour, si cela continue, où elle sera absolument honnie et méprisée. L'indignation entraîne la révolte. Révoltions-nous donc, puisque nous sommes indignés.

Quand le journal, disait ces jours-ci un de nos confrères, fut arraché du temple de la pensée, où le tenaient enfermé les véritables écrivains, pour être traîné au champ de foire des affaires ou dans les spéculations de la bourse, il était aisé à prévoir que, devenu la proie des aigrefins et des scélérats qui s'étaient abattus sur lui, il n'y aurait plus d'arrêt dans cette chute.

Il y a vraiment trop longtemps que la presse française subit la honte de considérer comme journalistes et d'appeler ainsi des individus sans orthographe sans pensée, incapables d'écrire quatre lignes qui ne soient pas une insulte à la langue française. Evidemment les rédacteurs ne sont responsables que de ce qu'ils signent, mais quand un journal a été mêlé à des scandales financiers autour desquels se sont annoncées les ruines, quand, descendant plus bas encore, il est devenu l'instrument d'un bandit qui s'en sert comme d'une arme plus sûre que les autres pour détrousser les passants — pour publier des infamies, vendre sa patrie pour une misérable somme d'argent — la honte macule le titre du journal, la déconsidération s'étend sur tout ce qui l'approche jusque sur les autres journaux qui se dégagent toujours trop tard de ces compromettantes solidarités. Le journal n'est plus alors dans la mission qu'il s'était tracé jadis d'être un guide de la pensée des lecteurs, en quelque sorte un confident, un éducateur.

Ce journalisme d'autrefois, c'était le combat intellectuel, la lutte pour les idées, l'exhortation au bien, l'effort pour le triomphe de la justice et de la liberté, et son rôle se dessinait comme le plus bienfaisant et le plus digne par l'impulsion qu'il semblait vouloir donner à tout ce qui résumait la lumière, le progrès. Pourquoi, à mesure que son pouvoir s'est étendu, le

journalisme a-t-il été corrompu insensiblement ? C'est qu'il a été envahi par des trafiqueurs, des commerçants éhontés, des pirates de la plume, par toutes sortes de gens assoiffés de " vil métal," des malheureux sans conscience plus encore que sans pain, qui ont pris à-tête de se servir de lui pour désunir les familles, armer des amis, des parents, des associés les uns contre les autres, semer les haines, la discorde, salir, démolir ou tuer l'amour des maris ou des amis et des amants, ruiner, déshonorer des mères affolées, combiner enfin toutes sortes d'exploitations et de chantage avec une impudence incroyable.

Pas de pitié, je le répète, pour ceux qui n'ont pas eue, pour ceux qui savourent la joie âpre et sauvage d'écouter, sans se laisser attendrir, les supplications, de voir dans une poitrine humaine les soubresauts d'un cœur meurtri, saignant, pour ceux qui se réjouissent au spectacle des yeux noyés de larmes, des agonies atroces ou douloureuses, qui bafouent les dernières prières et s'amuse des tortures, des deuils irréparables. Honte à ceux-là, honte à ces misérables ! Le moment est peut-être propice de les clouer au pilori.

DENISE.

FEUILLETON.

## AUX PETITES SŒURS

V

Le troisième jour au soir, voyant que la paille était sèche et qu'elle avait repris sa belle teinte d'or pâle, elle jugea qu'il était temps de la ressembler. Par javelles minces, soigneusement, pour ne pas froisser les tuyaux droits du seigle, elle la relevait et la portait sous l'apentis. On eût dit une moissonneuse. Elle aimait à manier cette matière souple et frémissante que chaque pas faisait trembler sous son bras ; il lui plaisait de courir ainsi dans la longueur du pré, dans l'herbe encore chaude de l'ardente rayée qu'elle avait bue.

La moindre circonstance qui la tirait du logis, semblait une distraction à cette fille laborieuse. Au moment où elle ramassait les dernières brassées de paille, le soleil était depuis longtemps couché, le crépuscule envahissait le faubourg. Et voilà qu'en se redressant, Désirée vit la forme d'une tête d'homme au-dessus du mur qui se dessinait comme un ruban brun sur le couchant. Elle n'hésita pas une seconde : c'était lui. Une rougeur lui monta au visage. Elle se baissa vivement, saisit le reste de sa paille, et, sans se détourner vers la porte, rentra dans l'apentis.

Quand elle en sortit, le jeune homme, ou cette forme qu'elle avait pris pour lui, s'était effacé. Que venait-il faire ! Depuis combien de temps la regardait-il ! Oh ! ceci était une chose grave. Pourquoi lui, qui l'avait appelée le premier jour par la fenêtre de son moulin, avait-il peur d'elle à présent ? Car il avait disparu, sitôt qu'elle l'avait regardé. Disparu ? Peut-être

s'était-il caché ? Toutes ces questions se pressaient dans l'esprit de Désirée. "Après tout, se dit-elle, ce garçon ne peut me vouloir du mal. Je veux savoir, ce qu'il est devenu, et j'irai voir." Elle remonta le pré dans le foin haut, longea le mur, et bravement, à l'endroit où l'apparition s'était évanouie, posant le pied sur une pierre en saillie, elle se haussa jusqu'à dépasser le mur de la moitié de son corps. La route fuyait, floconneuse et grise. Personne qu'un paysan qui descendait la côte, au trot de sa carriole. Pourtant elle ne s'était pas trompée. Elle considéra le sommet du mur : les barbes des mousses qui le couvraient, les rameaux étoilés d'une plante jaune qui y fleurissait, étaient couchés par place. Quelqu'un s'était appuyé là. Elle chercha encore, et, sur une ardoise nue, déchaussée de la muraille, au dernier royon du jour, elle reconnut vaguement que des lettres avaient été tracées. Elle enleva la pierre, la tourna vers le couchant que bordait une dernière frange d'or pâle, et lut : "Désirée." Quel autre que lui avait pu écrire ce nom-là ? La rosée d'une seule nuit eût suffi à effacer les caractères tracés à la pointe du couteau, tandis qu'au contraire, sur le bord de chaque trait, un duvet de poussière enlevé par l'entaille restait encore. C'était donc lui qui, tout à l'heure, l'avait regardée quand elle levait ses javelles de seigle, et, pour lui faire entendre ce qu'il n'osait lui dire, pour lui montrer qu'il songeait à elle, avait écrit : "Désirée." Ce mot-là, c'était une lettre, en somme.

Une lettre d'amour. Qu'est-ce que cela signifiait, "Désirée", sinon : "Je vous aime ?"

Il l'aimait donc ?

La jeune fille emporta l'ardoise, et rentra.

La grand'mère attendait.

— Tu as été bien longtemps, dit-elle. L'Angélus a sonné aux deux paroisses.

Désirée lisait pour la dixième fois, à la lumisre d'une bougie, le mot écrit sur la pierre.

— Tu avais donc bonne envie de travailler ce soir ? reprimit l'aïeule. . . . Allons, mange un peu. . . . Pourquoi ne réponds-tu pas ? Tu es lasse ? . . .

Mais elle ne répondait que des mots distraits.

Et l'aïeule, au son un peu altéré de la voix de sa petite-fille, se confirmant dans la pensée que l'enfant s'était surmenée, disait amicalement :

— Tu te donnes trop de tourment, ma pauvre petite, tu veilles trop tard dans l'apentis, et cela te change la voix.

Désirée déclara qu'elle était lasse, fatiguée, et la grand'mère fit semblant d'avoir sommeil plus tôt que de coutume ce soir-là.

Alors, libre de songer, d'étudier ce qui était arrivé et ce qu'elle éprouvait en elle-même, la jeune fille se laissa emporter par le rêve. Elle était donc aimée ! Cela lui semblait très sûr et très doux. Le doux soupçon ne lui vint même pas qu'il eût voulu plaisanter. Le premier mot d'amour, incertain et voilé, le premier hommage rendu à son charme de jeune fille, avait atteint le fond de cette nature primitive. Elle y répondait déjà par de grands élans de cœur qui la surprenaient elle-même. Et, peu à peu, elle en vint à songer que ces idées qui la remplissaient maintenant étaient nées le jour même où elle avait rencontré ce garçon. Un trouble profond et délicieux s'ensuivit. Demain,

l'avenir, se marier, être heureuse : elle était remuée par ces lointains magiques et vagues, comme ces petites rivières aux bords pleins d'ombre, qui ressentent, jusqu'à leur source, la poussée de la mer invisible. Tous les détails de leur courte entrevue lui redevenaient présents. Elle se rappelait les questions qu'il lui avait faites, les moindres paroles qu'il lui avait dites, afin d'y découvrir aussi un sens nouveau. Elle n'y réussit que trop.

L'une d'elles, que Désirée n'avait point remarquée d'abord, commença à l'inquiéter. Quand elle avait répondu qu'elle n'allait jamais aux assemblées : "Je vous crois, avait-il dit en riant, cela se voit bien sans que vous le disiez." A quoi donc l'avait-il deviné ? Sans doute il la trouvait trop pauvre et trop mal habillée ? Les filles qui vont le dimanche en promenade, celles qui peuvent prétendre à plaire, sont autrement vêtues. Il l'en avait avertie. "On voit bien que vous n'avez pas de belles façons, et que vous ne savez pas vous mettre." Oui, voilà ce que signifiaient la phrase et le sourire qui l'accompagnait. S'il la retrouvait ainsi, quand elle retournerait voir son père et passerait près du moulin blanc, le caprice passager qu'elle avait pu lui inspirer disparaîtrait. Désirée Le Bolloche n'était pas assez bien habillée, pas assez coquette, non sûrement, pour qu'un homme fût fier de la promener à son bras. Lui surtout, car il devait être riche ; il devait aimer les jolies robes, les gauts, les plumes au chapeau, les petits souliers mordorés que portent les ouvrières de la ville, et même les jeunes laitières de la campagne. Tandis qu'elle ! Oh ! la pauvreté dure ! Oh ! le bonheur de celles qui ont un peu d'argent pour se faire belles !

Cette pensée triste remplaça bientôt toutes les autres. La chanson d'amour à peine commencée dégénérait en plainte. Désirée demeura éveillée une partie de la nuit. Puis, lentement, un projet lui vint. Elle hésita, le repoussa, le reprit. . . .

Le lendemain, avant le jour, elle était au travail. Elle se hâtait si fiévreusement que jamais elle n'avait travaillé de la sorte. En moins de temps qu'on ne lui avait accordé, les douze chaises purent être livrées et payées.

Désirée, en rapportant l'argent, dit à l'aïeule :

— Grand'mère, si tu voulais bien, j'irais demain à Jeanne Jugan.

— Demain, petite, c'est bien tôt. Il n'y a pas dix jours que tu ne les as vus !

— Grand'mère, j'ai fini l'ouvrage, laisse-moi aller ?

L'aïeule répondit après un moment :

— Je vois bien que tu ne te plais plus ici, ma petite. Je suis trop vieille et tu es trop jeune. Je le savais bien quand ton père est parti. Va donc comme il te plaira.

Et ni l'une ni l'autre ne causèrent plus de cette absence du lendemain.

Désirée tâcha d'être douce et prévenante. Elle aida la grand'mère à se déshabiller, et, assise près de la table, prétextant un ouvrage de couture à terminer, elle attendit.

Lorsque l'aïeule fut endormie, la jeune fille s'habilla, jeta une pélerine sur ses épaules, sortit de la chambre avec précaution, et, traversant le pré, fut bientôt sur la route qui montait vers la ville. Elle hâtait le pas,

un peu inquiète d'être seule à cette heure déjà tardive. Quelques ouvriers qui la croisaient, la regardaient effrontément. Elle avait peur des renfoncements obscurs des cours. A chaque moment, il lui semblait qu'on la suivait. Et cependant la pensée ne lui venait pas de retourner en arrière. Son projet lui donnait du courage, et parfois la faisait sourire. Elle allait. Bientôt les rues devinrent plus éclairées, Des devantures de boutiques étincelèrent à droite et à gauche. Elle marcha plus tranquille. Les passants la protégeaient de leur nombre. Enfin, elle s'arrêta devant la porte d'un grand magasin de nouveautés, qui projetait aux deux angles d'un boulevard la lumière de ses lampes électriques.

C'était là. Avec un peu d'hésitation, elle s'avança, éblouie, les yeux à demi fermés. Il n'y avait pas beaucoup d'acheteurs dans le hall immense. Un employé vint à elle, et lui demanda, de cet air fat qu'ils prennent volontiers quand une fille est seule, pauvre et jolie :

— A quel rayon mademoiselle désire-t-elle que je la conduise : soieries, dentelles, trousseaux, layettes ?

Quel rayon ? Jamais Désirée n'était entré dans un grand magasin.

— Oui, répéta-t-il, que demandez-vous ?

Alors son secret lui échappa, et elle dit, non pas comme une réponse, mais se parlant à elle-même d'un ton de rêve et dans la vision d'une chose lointaine, étrangement douce :

— Je voudrais une ombrelle rose !

Elle n'eut que vingt pas à faire. On lui montra des ombrelles chères, d'abord, tendues en soies, frangées, montées sur des manches sculptés. Dans le nombre, il y en avait de roses. Mais Désirée n'avait pas beaucoup d'argent. Il fallut descendre jusqu'au plus bas prix. Enfin elle trouva ce qu'elle cherchait : une ombrelle d'étoffe commune, blanche par-dessus, doublée à l'intérieur d'un mauve assez vif qui pouvait passer pour du rose. Le manche en était blanc et recourbé. Désirée l'acheta. Elle fit encore l'acquisition d'une paire de gants de fil à jour, d'un dessin léger, ayant remarqué que, le dimanche, de pauvres filles comme elle commençaient à ne plus vouloir sortir les mains nues.

Et par les rues elle se remit à marcher vers la banlieue de moins en moins éclairée et peuplée de passants. Mais maintenant elle n'avait plus peur. Elle portait sous son bras l'ombrelle, roulée dans une gaine de papier gris. Elle n'aurait pas plus joyeusement emporté un trésor. Il s'agissait bien en effet d'un trésor, puisque c'était pour être plus belle, pour mieux gagner l'amour de ce jeune meunier, qu'elle avait dépensé, sans en prévenir sa grand'mère, une grande partie de son gain de toute la semaine. Comme elle serait élégante demain, lorsque, midi sonnant, elle s'en irait vers Jeanne Jugan, vers le moulin qui peut-être aurait encore ouvert sa fenêtre ! Elle pensait à cela. La route du retour lui parut courte.

Elle rentra dans les ténèbres. La grand'mère ne s'était pas réveillée. . . . Tous les grillons du pré chantaient autour de la maison, sous les épis du foin haut.

## VI

Le lendemain, dans l'après-midi, Désirée se rendit à

l'hospice. En si peu de temps, comme tout avait poussé ! Les dahlias de la cour dépassaient d'un pied leurs tuteurs ; des roses grimpantes, ouvertes toutes ensemble au soleil de juin, débordaient, à flots roses et jaunes, l'arête moussue des murs. En apercevant la visiteuse, son ancienne maîtresse, le coq de Barbarie, qui jouissait, vu sa petite taille, du droit de libre parcours, sortit de l'abri d'un fusain, et suivit la jeune fille, comme si elle eût eu encore du meun grain dans son tablier.

Désirée, qui était de bonne humeur, se détourna vers lui, et demanda :

— Petit, sais-tu où est le père Le Bolloche ?

Il répondit un tel kirikiki, d'un ton si drôle et si décidé, qu'elle ne pût s'empêcher de rire.

— Sorti ! reprit-elle, que chantes-tu là ? Il est tout au plus dans le verger, n'est-ce pas, m. sœur ?

— Ma foi, mademoiselle, dit la religieuse qui passait, je ne sais trop : de ce temps-ci, tous nos petits bonshommes sont en l'air.

Le soleil vivifiait, en effet, les pensionnaires de Jeanne Jugan. A l'exception de quelques-uns, trop fanés pour reverdir, qui les aurait reconnus ? Ils ratissaient les allées, sarclaient des massifs, se promenaient d'une allure double de celle d'hiver. Plusieurs faisaient des dessins sur le sable avec leurs béquilles. Il y en avait un qui cueillait des cerises, à califourchon sur une branche. Tous portaient une veste claire, faite en chiffons de coutil par des mains qui ne laissent rien perdre.

Jour de trêve, illusion que répand sur les souffrances humaines la grande lumière douce !

Désirée interrogea celui qui cueillait des cerises.

— Tu demandes le sergent, ma jolie fille ?

— Mais oui, le père le Bolloche.

— A faucher dans le pré !

— Vous dites ?

— Je dis qu'il est à faucher dans le pré. Même il commande l'escouade. C'est qu'il est rudement jeune, lui !

Et, galamment, le bonhomme se laissa glisser à terre pour conduire la fille d'Honoré Le Bolloche.

— Tu ne sais pas la route, dit-il sérieusement, et nous autres, vois-tu bien, nous ne sommes pas à l'heure ici : on a toujours le temps de faire l'ouvrage.

Ils remontèrent la pente, prirent à droite de l'hospice, et, par une barrière qui coupait le mur d'enceinte, pénétrèrent dans un pré long et tournant autour de l'enclos. Ce pré formait comme une couronne, comme un anneau vert enserrant le domaine des sœurs, et confinait, par une haie vive, au tertre du meunier.

Arrivée là, Désirée vit un spectacle nouveau. Huit vieux, armés de huit faux, les manches de chemises retroussées, taillaient en ligne dans l'herbe haute. Au milieu, Le Bolloche, le plus grand de tous, sa jambe de bois en avant, travaillait comme un jeune homme. C'était merveille de voir l'ampleur de l'entaille circulaire qui se creusait devant lui, à chaque coup de sa faux. Il ne s'arrêtait pas, comme faisaient les autres, qui, sous prétexte de redresser une brèche, tapotaient un petit quart d'heure sur leur lame. Il était de corvée, et prenait la chose au sérieux. Chef d'escouade, songez donc ! Il mettait de la vanité à paraître infatigable, à largement arron-

dir le bras, à ne pas se laisser distraire surtout; non, pas même quand une vieille sœur passait derrière la ligne des faucheurs, un pichet de cidre à la main, et disait :

— Allons, mes petits bonshommes, ne travaillez pas trop, buvez un peu, il fait si chaud !

Désirée s'approcha. Il la regarda d'un air contrarié.

— Tu vois bien, dit-il, que j'ai de la besogne à abattre : Va m'attendre là-bas. Le fauchage, mon enfant, c'est comme l'astiquage : ça ne s'interrompt pas !

Et, disant cela, il était superbe, la tête droite, la main appuyée sur sa faux relevée ; il se sentait admirer par les camarades, ruines plus effondrées que lui.

— Là bas ! répéta-t-il.

Désirée gagna la place qu'indiquait le geste du bonhomme, un peu loin dans le pré, à côté de la haie.

Là elle s'assit sur l'herbe, non sans avoir observé, en elle-même, que le moulin était proche, et qu'il ne virait pas. La pensée du meunier ne l'avait guère quittée. Elle l'avait occupée le long du chemin, à présent elle fuisait battre son cœur, plus vite que de coutume, sous sa taille de coutil à fleurs. Et la pensée qui nous tient, vous le savez, nous pose et nous modèle à sa guise.

La jeune fille ne regardait pas la haie, sans doute, mais elle la surveillait du coin de ses yeux clairs errant sur la prairie. Elle attendait quelque chose qui devait venir de là. Elle se sentait toute voisine d'une heure grave et mystérieuse encore de sa vie. Pour un souffle d'air dans les ronces, elle tressaillait. La coulée d'un mulot sur les feuilles mortes lui paraissait un pas qui s'approche. Parfois elle fermait les yeux pour se ressaisir elle-même, pour ne pas céder à je ne sais quel vertige qui la prenait. Elle avait envie de dire aux marguerites, — voyez ces idées folles qu'elle n'avait jamais eues ! — " Ne me fixez pas ainsi, toutes ensemble, avec vos yeux d'or. Je suis une pauvre fille que vous ne regardiez pas d'ordinaire." Il lui semblait que ces milliers de témoins observaient son air troublé. Elle serrait alors, de sa main gantée, l'ombrelle qui baignait ses joues, son front, toute sa blonde personne, d'un reflet rose. L'idée que son ombrelle la rendait plus jolie, qu'elle lui donnait l'air d'une demoiselle, lui traversait l'esprit. Et, souriante, heureuse et inquiète à la fois, parmi les herbes qui l'enveloppaient de leurs fleurs, ou semaient sur sa robe le duvet de leurs graines, elle était plus charmante encore.

La grande rayée de deux heures chauffait le pré. Le parfum du foin s'en élevait comme l'encens de l'été. Et les faucheurs s'avançaient en balançant leurs bras. Combien de temps elle demeura ainsi ? Elle n'en savait rien. L'amour ne compte pas la durée de ses rêves. Tout à coup, sans qu'elle eût perçu le moindre bruit de pas ou de feuilles remuées, elle entendit une voix qui disait, de l'autre côté de la haie :

— Désirée !

Tout le sang de ses veines reflua vers son cœur. Elle resta immobile, pâle comme si elle allait s'évanouir. A travers l'aubépine, la même voix répéta :

— Désirée !

Alors elle se leva doucement, et se détourna.

C'était lui. Il était venu, ainsi qu'elle l'avait pressenti. Il la regardait, à moitié caché par la haie. Et dans ses yeux il y avait l'aveu de son amour, et la

fierté de se sentir aimé. Un brin de genêt pendait au ruban de son chapeau. Il n'avait pas fait de toilette. Il était accouru en l'apercevant, lui riche, dans ses vêtements de travail, comme un brave garçon, qui ne cherche pas à en imposer.

Chose étrange, ce fut ce contraste entre elle et lui qui frappa d'abord Désirée, et son trouble s'en augmenta. Elle s'était attifée, elle qui gagnait à peine sa vie, elle dont les parents, faute de pain, avaient dû recourir à la charité de sœurs. Son ombrelle et ses gants de fil, deux luxes qu'elle n'avait jamais eus, lui firent l'effet d'un mensonge. Elle en fut gênée. Elle eut honte. Sa joie de tout à l'heure, sa gloriole d'être bien mise, lui parurent ridicules, coupables même. Elle se prit à se détester. Sans cesser de regarder vers la haie, sans rien dire, elle enleva ses gants de fil, et les laissa tomber à terre. L'ombrelle rose échappa à ses mains, et roula sur l'herbe. Puis, quand elle fut redevenue la simple ouvrière, aux mains nues, les joues exposées au soleil, dans la robe qu'elle portait depuis longtemps, sans plus rien d'appâté, la vraie fille enfin du pailleux de chaises, un seul mot lui monta aux lèvres, un mot d'amour humble et triste.

— C'est que je suis très pauvre ! dit-elle.

Mais lui se prit à sourire, d'un bon sourire tendre. Pauvre ? il savait bien qu'elle l'était. Il la voulait ainsi. Et comme elle demeurait immobile, toute rouge à présent, dans la joie grandissante de l'amour accueillant, il écarta les branches, pour la mieux voir, et dit :

— Viens, Désirée !

Elle obéit, comme s'il eût été en droit de la commander. Elle lui appartenait déjà. A quelques mètres de là elle trouva une brèche, il lui tendit la main, elle passa la haie. Toute une volée de papillons passa devant elle.

Une fois de l'autre côté, Désirée ne retira pas la main qu'elle avait donnée, et, se tenant ainsi, tous deux, elle et son ami commencèrent autour du moulin une promenade, la meilleure qu'ils eussent faite l'un et l'autre.

RENÉ BAZIN

(A suivre.)

## MYSTÈRE

La petite boutade suivante a fait le tour de la presse et est même venu échouer à la sainte Croix :

" Notre confrère le *Nord* serait bien aimable s'il nous expliquait ce qu'il entend par société de " porno-logie ".

Est-ce quelque congrégation sous la direction mystique de M. le vicaire Desjardins ? "

Voyons, qu'est-ce qu'il y a là-dessous ?

Qu'est-ce que c'est que M. le vicaire Desjardins ?

On nous avait autrefois parlé de certain vicaire de St-Jérôme.

Serait-ce celui-là ?

Mais alors, pourquoi la *Croix* . . . ?

SÈVÈRE.



# Au premier rang pour y rester !

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

## Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal.  
On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

**THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.**  
HARTFORD, CONN., E.-U.

**MORTON, PHILLIPS & CIE,**  
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.  
**MONTREAL.**

# 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

**DIRECTEURS ORDINAIRES :**

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.  
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

**78 St-Francois-Xavier, Montreal.**

**GUSTAVE FAUTEUX,**

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desainiors, et publié par Aristide F'illintreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montreal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,**  
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs.

**ARTHUR GLOBENKY**  
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

**J. A. DROUIN**  
AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 215 et 216. Téléphone 211.

# EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National  
Le Seul Théâtre Français à 10c.  
**4 REPRESENTATIONS Par Jour**  
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

**AU THEATRE**  
OHANSONNETTES, ROMANSES,  
DANSES, ACROBATES,  
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

**AU MUSEE**  
**MERCIER SUR SON LIT de MORT**  
100 Figure de cire, Léon XIII.  
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.  
Entrée du Théâtre - 10c.  
Sièges réservés, 5c. ext.  
Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

**JACQ. VANPOUCKE**  
PROFESSEUR DE .  
**Clarinette et de Solfège.**  
221—RUE CRAIG—221

**LA SAISON**  
25, rue de Lille, PARIS  
Le seul au monde publiant 100 Gravures par n°

**59 OUVRAGES**  
D'ARTS ET DE MANÈGES  
dédiés comme suit :  
17 de broderie,  
9 de dentelle,  
4 de tapisserie,  
5 sujets fantastique  
2 motifs d'ornement.  
Initiales, fleurs,  
et patron.

**LA SAISON** publie, en outre des chroniques de la MUSEE et des descriptions des Gravures, un ravissant roman, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte.  
Spécimen Gratuit. — Abonnement :  
6 MOIS ..... 50c  
1 AN ..... 90c

Agents à Montréal,  
**M. S. JOSE, F. A. T. S. & F. B. B. B.**  
104 et 106 RUE NOTRE-DAME,  
BOITE 274. MONTREAL.